

ACTION URGENTE

ARABIE SAOUDITE. SEPT HOMMES EXÉCUTÉS EN PUBLIC

Sept Saoudiens ont été exécutés publiquement le 13 mars dernier à Abha, en Arabie saoudite, bien que leurs familles et plusieurs organisations internationales aient réclamé l'interruption de la procédure, au motif que les prévenus avaient été jugés de façon inique et que certains étaient mineurs au moment des faits.

Les sept condamnés – **Sarhan bin Ahmed bin Abdullah Al Mashayekh, Said bin Hassan bin Ahmed al Amri, Ali bin Muhammad bin Hazam al Shihri, Nasser bin Said bin Saad al Qahtani, Said bin Nasser bin Muhammad al Shahrani, Abdul Aziz bin Saleh bin Muhammad al Amri et Ali bin Hadi bin Said al Qahtani** – devaient être mis à mort le 5 mars 2013. Leur exécution a été repoussée d'une semaine après que leurs familles et plusieurs organisations internationales ont appelé les autorités saoudiennes à enquêter sur les allégations de torture et de procès inique formulées par les accusés, dont deux semblaient avoir moins de 18 ans au moment des faits.

Tôt dans la matinée du 13 mars, les sept hommes, ayant tous la vingtaine, ont été emmenés sur la place publique d'Abha, dans le sud-ouest du pays, et fusillés. Ils n'avaient pas été informés officiellement de leur exécution mais avaient été mis au courant par des proches qui leur avaient envoyé des photos sur lesquelles on pouvait voir un grand nombre d'agents de sécurité et sept monticules de terre sur la place. Les recours qu'ils avaient déposés au dernier moment et les actions menées par des organisations internationales n'ont pas réussi à empêcher leur exécution.

La Haut-Commissaire aux droits de l'Homme (Nations unies) a condamné ces mises à mort, déclarant qu'« elles [bafouaient] de façon flagrante les garanties internationales relatives au recours à la peine de mort ». Dans un communiqué de presse en date du 14 mars, elle a ajouté qu'en vertu de ces garanties, « la peine capitale ne [pouvait] être imposée que pour les "crimes les plus graves" et seulement à l'issue d'une procédure judiciaire extrêmement rigoureuse », et que « ces exécutions ne [semblaient] avoir rempli aucun de ces critères fondamentaux ». Faisant écho aux allégations de torture, le communiqué affirmait que « de tels actes [constituaient] une violation du droit international relatif aux droits humains et du droit coutumier, qui prohibent le recours à la torture ».

Les sept prévenus avaient été arrêtés début 2006. Ils avaient expliqué que lors de leur détention pour interrogatoire à la Direction des enquêtes criminelles à Abha, ils avaient été gravement battus, privés de nourriture, d'eau et de sommeil, et forcés à rester debout pendant 24 heures d'affilée, avant d'être contraints à signer des « aveux ». Ils étaient restés à la prison générale d'Abha pendant trois ans et demi avant de comparaître en justice. Le tribunal général d'Abha les avait tous déclarés coupables de vol à main armée en août 2009 et les avait condamnés à mort à l'issue d'un procès qui n'avait duré que quelques heures. Les prévenus n'avaient pas eu le droit d'être représentés par un avocat ou de faire appel. Ceux-ci avaient affirmé que des agents de sécurité présents lors de l'audience les avaient avertis que s'ils revenaient sur leurs « aveux », ils seraient à nouveau torturés, et des membres de leurs familles, y compris leurs mères, seraient amenés en prison et torturés devant eux.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la seconde mise à jour de l'AU 58/13. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE23/009/2013/fr> et <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE23/008/2013/fr>.

Noms : Sarhan bin Ahmed bin Abdullah Al Mashayekh, Said bin Hassan bin Ahmed al Amri, Ali bin Muhammad bin Hazam al Shihri, Nasser bin Said bin Saad al Qahtani, Said bin Nasser bin Muhammad al Shahrani, Abdul Aziz bin Saleh bin Muhammad al Amri et Ali bin Hadi bin Said al Qahtani

Genre : hommes

Informations complémentaires sur l'AU 58/13, MDE 23/011/2013, 14 mars 2013

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

